Cac
FRC
3056

DETAIL

Ou suite de ce qui s'est passé à Rennes, le 26 & 27 janvier 1789.

Du 4 février 1789.

JE vous dois la continuation du recit de ce qui s'est passé en cette Ville la semaine dernière. = Quelques uns de nos Jeunes-Gens étoient partis pour aller chercher du secours à Nantes & ailleurs : les Nobles s'étoient refugiés dans la salle des Etats, bien armés : un Jeune homme, fils de celui qui avoit fait signer leurs protestations par le bas peuple, étant sorti pour leurs commissions, se présenta pour rentrer dans la salle : on tira sur lui par mépriſe, il n'est pas encore mort, mais on doute qu'il en revienne.

Le mercredi on s'occupe de négociations : les citoyens, les peres de famille répondent pour les Jeunes-Gens : on fait une espece de traité ou capitulation, par lequel ceux-ci promettent de remettre les armes, pourvu qu'on ne les attaque pas : cela est accordé, malgré la resistance de quelques nobles : le Commandant préside à cet arrangement ; & les citoyens se rendent garants des Jeunes-Gens (presomption bien favorable pour ceux-ci). Malgré ce traité, les Nobles ont gardé la salle pendant trois jours, sans qu'un seul en soit sorti. Cependant des courriers avoient été dé-

putés vers Nantes & Saint-Malo, pour prevenir les Jeunes-Gens de ces deux Villes de l'état des choses, & les prier de retrograder : ceux de Saint-Malo obéirent ; mais ceux de Nantes ont voulu venir.

Auſſitôt que la nouvelle fut connue dans cette derniere ville, tout le monde s'aſſemble & veut venir au ſecours des Rennois, Jeunes-Gens, Peres de famille, Ouvriers, &c. Une infinité de circonſtances font voir le courage & la bonne volonté des Nantois : il eſt arrêté que les Jeunes-Gens ſeuls viendront au nombre de ſix à huit cents ; ſur le champ on leur procure tout ce dont ils ont beſoin ; on ouvre les magaſins, où ils prennent des piſtolets, des ſabres, de munitions, &c. : on fait un fond de 35 à 40 mille liv. pour leur dépenſe ; un ſeul citoyen fournit dix mille livres : on leur donne des chevaux, des voitures ; la moitié de la ville va les voir partir, en les aſſurant qu'au premier mot d'avis on les ſuivra : ils ſe choiſiſſent des chefs, ſe forment en compagnies, établiſſent un tréſorier, & ils ont des charriots de vivres & de munitions. = Le courrier, envoyé vers eux, les prie de retourner ſur leurs pas : ils s'y refuſent. Le Commandant (M. de Thiars) en eſt inſtruit ; il députe leur Evêque, en le chargeant de leur notifier la défenſe d'entrer à Rennes : le Prélat leur fait part de cet ordre, ils répondent qu'ils ſont attendus à Rennes, qu'ils y ont leurs parents, leurs amis, . . . L'Evêque revient pour inſtruire le Commandant de cette réponſe ; & le Commandant le renvoie pour dire aux Jeunes-Gens qu'il veut bien les laiſſer entrer dans les fauxbourgs, à condition qu'ils ſe déſarmeront en y entrant. Après bien des pourparlers ils conſentent à ſe déſarmer, pourvu qu'on leur réponde de leurs armes, qu'ils les gardent eux-mêmes : quant à la ſeconde

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

condition, ils observent qu'ignorant où demeurent leurs parents & amis, ils se rendront chez eux. Pendant ces négociations, ceux qui étoient à cheval ou en voiture, & qui formoient le plus grand nombre, passerent & vinrent en ville: le jeudi & vendredi, il y en avoit déjà beaucoup, qui n'avoient essuyé aucune difficulté: le gros de la troupe n'arriva que le samedi; & un très-petit nombre se désarma: dès que le corps fut entré dans la ville, les commissaires se rendirent chez le Commandant, pour lui renouveller l'assurance de leurs vues pacifiques, & pour lui répondre de la troupe.

Outre les Nantois, il en est venu de bien d'autres endroits, d'Angers, de Poitiers, de toutes les villes voisines; il y avoit à Nantes 400 chambres, retenues pour d'autres Poitevins qui venoient; mais qui ont retrogradé, lorsqu'ils ont appris que tout étoit pacifié. A l'arrivée des Nantois ici, ils ont été logés chez les principaux bourgeois, c'étoit à qui les auroit: il n'y a eu dans les auberges, que ceux qui ont voulu s'y loger. = On est étonné de l'ordre, qui regne parmi eux; tous sont très-rangés, ils avoient promis l'obeissance à leurs chefs, & dans la route ils se sont conduits de même, ici on en est enchanté; & on les voit avec le plus grand plaisir. = Leurs commissaires savent tous les logements; presque tous les jours ils ont des assemblées. Quelques Nobles ayant demandé d'y entrer, un jeune homme leur dit, » si nous vous faisions la même demande, vous nous refuseriez; » mais..... entrez ». Les Nobles voulurent parler de paix & de conciliation; on leur demanda s'ils avoient procuration de leur ordre; ils repondirent négativement; alors on les pria de se retirer, & on leur

donna une escorte, dans la crainte que la populace ne les insultât.

Depuis que les Nantois sont arrivés, leur dépôt d'armes est gardé par 24 sentinelles pendant la nuit & 12 pendant le jour : ce sont les jeunes gens de Rennes qui montent la garde. Il n'y a personne, même la Noblesse, qui ne rende justice à la conduite honnête de toute cette Jeunesse : je suis sûr que le Commandant en est fort content, quoiqu'il ait été forcé de négocier avec elle. = Il est arrivé aujourd'hui grand nombre de Malouins, sur ce qu'ils ont su que les Nantois étoient venus; & demain il doit encore en arriver ; de maniere qu'il y a dans cette ville environ 12 à 1500 Jeunes Gens au moins, tous très-braves & très-déterminés..... Remercions Dieu de nous avoir garanti d'une nouvelle action : admirons la prudence de cette Jeunesse bouillante : il est étonnant combien les circonstances rendent les hommes sages ! Les Nantois comptent de repartir demain ; ils conduiront avec eux le plus de Rennois qu'ils pourront, pour les fêter & contracter une alliance durable ; leur arrivée sera superbe ; toute la ville les attend avec impatience.

Laissons nos Jeunes Gens & reprenons le cours des choses. Mercredi (28 janvier) deux députés du Parlement partirent, pour présenter au Roi le procès-verbal, dressé par cette compagnie. Malgré les défenses faites à la police & au présidial, ce dernier tribunal continua d'instruire. Les Avocats s'assemblerent le jeudi, & le lendemain ils se rendirent au Palais pour remontrer qu'il étoit contraire aux ordonnances de dépouiller de la connoissance de cette affaire, le seul tribunal, à qui elle appartenoit. La cour répondit qu'elle étoit

surprise de la démarche des Avocats ; qu'elle ne leur devoit aucun compte de sa conduite ; & qu'elle vouloit cependant bien leur dire qu'elle avoit d'avance arrêté ce que sa sagesse lui avoit dicté. L'ordre se rassembla le soir, & il nomma quatre députés pour aller en Cour instruire le ministere : ces députés ont plein pouvoir de faire tout ce qu'ils croiront être utile au bien de l'administration : ils sont partis samedi.

Dimanche il est arrivé un courrier, porteur d'un nouvel ordre de suspendre les états, & d'une lettre de M. le Garde des Sceaux au Parlement, qui lui enjoignoit de poursuivre les auteurs, fauteurs & complices des attroupements du lundi précédent & des assassinats du mardi : le lendemain dans la nuit, il arriva des canons & des munitions. (1) Hier (3 février) il est arrivé une seconde lettre de M. le Garde de Sceaux, qui défend au parlement de poursuivre, & qui ne dit rien sur l'instruction commencée au présidial.

Sur l'ordre de séparer les Etats, la Noblesse fut embarrassée : après bien de débats, elle délibéra d'accorder pour une année les impôts comme sur l'ancien pied, pourvu qu'il n'y eût aucun changement (dans la constitution) ; & ensuite elle arrêta de se retirer. = Le tiers, assemblé ici pour la rentrée fixée au 3, a bien senti que cette concession d'impôts étoit un piége qui pourroit nuire à sa cause, s'il refusoit d'adhérer à la délibération. Il a en conséquence arrêté d'envoyer six nouveaux députés en Cour, pour représenter au nom des communes de Bretagne, » qu'elles ne refu-

(1) *Nota.* Il y a actuellement trois régiments à Rennes,

» seront jamais de concourir, de tout leur pouvoir,
» aux besoins de l'état, qu'elles sont prêtes à accor-
» der les demandes du Roi ; pourvu que S. M. veuille
» bien reformer les vices de l'administration provin-
» ciale, &c. » = Les deux premiers ordres ont vuidé dès le lundi, la salle & presque la ville. Nous voilà, maintenant tranquilles.